La République du Centre, 4 octobre 2018

CHÂTILLON-SUR-LOIRE ■ Les élus s'opposent à la fermeture du bureau de poste dans la commune

« On est en train de tuer la ruralité »

Le bureau de poste actuel de Châtillon risque de disparaître. Entretien avec le maire de la commune, Emmanuel Rat, qui s'oppose fermement à cette décision.

SERVICE. Le bureau de poste de Châtillon-sur-Loire est menacé de fermeture. L'entreprise souhaiterait qu'il soit remplacé par une agence postale communale ou un relais-poste commerçant. PHOTO CHRISTOPHE JEAN-NOS

Non, non et non. Les élus de Châtillon-sur-Loire s'opposent à la volonté de La Poste de mettre fin au service du bureau de la commune tel qu'il est aujourd'hui. Le 24 septembre dernier, le conseil municipal a voté une motion. Le premier magistrat, Emmanuel Rat, exprime son désarroi.

■ ***Comment avez-vous eu connaissance du projet de La Poste ?*** En juin dernier, j'ai reçu des représentants de l'entreprise qui m'ont fait part de leur souhait de mettre fin à l'activité postale du local actuel, situé rue Marcel-Vuidet. Leur demande a été officialisée par la réception en mairie, le 26 juillet, d'un courrier proposant une solution de partenariat avec la commune, sous la forme d'agence postale communale, ou la mise en place d'un relais-poste commerçant. J'écrit stipulait une réponse attendue sous deux mois à réception du courrier, soit le 26 septembre. Nous avons immédiatement répondu et demandé un délai de trois mois, démarche qui est restée sans réponse. J'ai envoyé une lettre recommandée mais je n'ai toujours pas eu de retour.

■ ***Il y a maintenant quatre ans, La Poste avait un projet de fermeture définitive du bureau châtillonnais…*** Effectivement, elle souhait se séparer des charges que représentaient la gestion du local. La commune s'était portée acquéreuse de ce dernier, à hauteur de 200.000 €, en 2014, le louant par la suite à l'entreprise, en échange d'un loyer de 7.200 € par an. La situation actuelle résulte d'une volonté manifeste de détruire la ruralité, de la tuer. Nous avons déjà perdu, il y a quelques années, notre centre de perception. Maintenant, La Poste nous fait part de sa volonté de mettre fin à son activité telle qu'elle existe aujourd'hui. On est dans une situation inconcevable alors qu'elle a un potentiel clientèle de 5.000 à 6.000 personnes, vivant à Châtillon-sur-Loire mais aussi Saint-Firmin ou Beaulieu, en passant par les petites communes du Cher, comme Sanvinges ou Barlieu.

■ ***Comment La Poste argumente-t-elle sa décision auprès de vous ?*** La Poste nous explique que son activité a baissé, notamment concernant le cœur de son métier, l'affranchissement. Je note que les horaires d'ouverture sont tellement peu étendus que cette problématique devait arriver. L'entreprise veut accentuer sa présence sur les activités financières, comme la banque ou l'assurance. Or, dès que des Châtillonnais se présentent au bureau de poste, on les oriente sur Briare. En gros, on fait tout pour arriver à cette situation et à cette demande de relais communal. Sur ce sujet, la mairie n'a pas vocation à assumer des compétences qui relèvent de professionnels.

■ ***Quelles sont les mesures prises par le conseil municipal ?*** Il a voté une motion lors de la dernière séance du 24 septembre. Les élus demandent la pouursuite du point de contact de La Poste avec des agents dont la formation permet d'assurer au mieux cet indispensable service public. Nous avons noté que la fréquentation de ce bureau, unique dans l'ex-canton de Châtillon, est plus importante qu'on ne voudrait le laisser croire. Nous nous opposons aux partenariats proposés. Le relais commençant est peu envisageable car ce n'est ni la fonction, ni la capacité d'un commerçant, préoccupé par son activité professionnelle propre. Ce qui m'attriste dans tout ça, au risque de me répéter, c'est qu'on est en train de tuer la ruralité. C'est scandaleux. Tout comme le fait que les dirigeants de La Poste ne daignent répondre à nos courriers. ■

« La Poste, à Châtillon, a un potentiel clientèle de 5.000 à 6.000 personnes. »

EMMANUEL RAT Maire de Châtillon-sur-Loire

« En cinq ans, il y a eu une baisse de fréquentation de 30 % »

Pour justifier son projet, le groupe La Poste appuie sur la baisse de fréquentation du bureau de poste de Châtillon-sur-Loire.

« En cinq ans, nous assistons à une diminution de 30 %, affirme l'entreprise. Ce constat a été partagé avec les élus. »

Si le maire de Châtillon-sur-Loire déplore ne pas avoir reçu de réponse à ses derniers courriers, La Poste, elle, assure que « la concertation avec la municipalité se poursuit ».

Agence postale communale ou relais-poste commerçant ? « Rien n'est arrêté à ce niveau-là, assure la société. Nous réfléchissons avec les élus de manière à voir comment ce bureau peut évoluer et quelle forme donner à cette présence sur le territoire. »

En revanche, elle ne détaille pas les termes de la concertation, ni n'indique si des réunions sont prévues entre les deux parties dans les prochains mois.

L'entreprise précise que « l'évolution de la présence postale est encadrée par un contrat tripartite, signé entre l'Etat, l'Association des maires de France et La Poste ». ■

UNE PÉTITION

Et une manifestation ? La municipalité ne veut pas laisser passer ce qu'elle ressent comme une injustice. « Avec mes collègues, nous lançons une pétition pour le maintien du bureau de poste en l'état actuel, explique Emmanuel Rat. Nous invitons les Châtillonnais et les habitants des communes environnantes à signer en masse les documents qui sont disponibles dans les lieux publics et chez les commerçants. Nous réfléchissons aussi à l'organisation d'une manifestation et d'une réunion publique devant les locaux de La Poste. J'ai demandé le soutien du sénateur, Jean-Pierre Sueur. Je vais également écrire à ses collègues, Hugues Saury et Jean-Noël Cardoux, ainsi qu'à notre député, Claude de Ganay, pour qu'ils puissent apporter leur contribution à notre combat ».

UN CHIFFRE

17.000

C'est le nombre de points de contact sur le territoire français : bureaux de poste, La Poste agence communale, La Poste relais, Maison de services au public…

Phoca PDF